FONDATION 24H TREMBLANT

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers de la Fondation 24H Tremblant	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 9

Copy / Copie

[redacted]

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la Fondation 24H Tremblant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation 24H Tremblant (la « Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2022;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section ***« Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers »*** de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Copy

[redacted]

[redacted]

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Copy

[redacted]

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[redacted]

Montréal, Canada

[redacted]

Copy / Copie

*CPA auditeur, permis de comptabilité publique [redacted]

FONDATION 24H TREMBLANT

État de la situation financière

30 juin 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 281 059 $	607 211 $
Débiteurs	19 888	–
Autres actifs	252 498	240 082
	1 553 445	847 293
Site web en construction	48 822	–
	1 602 267 $	847 293 $
Passif et actif net non affecté		
Passifs à court terme		
Créditeurs	34 298 $	67 376 $
Produits reportés	91 410	33 550
Apports reportés (note 2)	86 930	12 561
	212 638	113 487
Actif net non affecté	1 389 629	733 806
Engagements (note 8)		
	1 602 267 $	847 293 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Copy / Copie

FONDATION 24H TREMBLANT

État des résultats et de l'évolution de l'actif net non affecté

Exercice clos le 30 juin 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits (notes 3 et 9)		
Dons	4 143 855 $	2 419 331 $
Autres	885 517	480 047
	5 029 372	2 899 378
Charges directes		
Organisation des événements (notes 4 et 9)	1 691 964	707 139
Marketing (notes 5 et 9)	246 689	311 980
	1 938 653	1 019 119
Excédent des produits sur les charges directes avant administration et dons remis par la Fondation	3 090 719	1 880 259
Administration (notes 6 et 9)	142 896	82 028
Excédent des produits sur les charges avant dons remis par la Fondation	2 947 823	1 798 231
Dons remis par la Fondation (note 7)		
Événements 2021	1 850 000	–
Événements 2020	442 000	1 326 000
Événements 2019	–	950 000
	2 292 000	2 276 000
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	655 823	(477 769)
Actif net non affecté au début de l'exercice	733 806	1 211 575
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1 389 629 $	733 806 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Copy / Copie

FONDATION 24H TREMBLANT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	655 823 $	(477 769)$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	66 847	(2 218)
	722 670	(479 987)
Investissement		
Acquisition du site web en construction	(48 822)	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	673 848	(479 987)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	607 211	1 087 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 281 059 $	607 211 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Copy / Copie

FONDATION 24H TREMBLANT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2022

La Fondation 24H Tremblant (la « Fondation ») est constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

La mission de la Fondation est d'amasser des fonds pour le mieux-être des enfants en créant un événement de ski-bénéfice d'envergure dans la région de Mont-Tremblant pour faire en sorte que les enfants aient une meilleure qualité de vie et qu'ils puissent se développer sur les plans sportif, culturel et artistique.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il respecte certaines dispositions de cette loi.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. Au 30 juin 2022, la situation est toujours dynamique, et la durée et l'ampleur de l'impact sur l'économie et sur la Fondation, qui ont été atténuées par la société depuis le début, sont encore en constante évolution.

1. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA - Comptabilité*. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des actifs incorporels. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits sont constitués de dons, de commandites, de revenus d'inscription, d'intérêts et de revenus divers. Les dons, commandites et revenus d'inscription affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les activités et les événements-bénéfice ont lieu. Les produits et les apports reportés représentent des produits reçus pour des activités et des événements dans des exercices futurs.

Copie

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Apports de services

Un nombre substantiel de bénévoles consacrent chaque année une part considérable de leur temps à la Fondation. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

d) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois.

e) Instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des dons à remettre à des organismes de bienfaisance.

f) Site web en construction

Le site web en construction est comptabilisé au coût. Lorsqu'il sera entré en fonction et prêt à l'utilisation, il sera amorti sur sa durée prévue d'utilisation selon la méthode linéaire, sur 5 ans.

Copy Copie

2. Apports reportés

Les apports reportés représentent des dons perçus dans le cadre des événements devant se dérouler au cours du prochain exercice.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	12 561 $	4 011 $
Moins les montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(12 561)	(4 011)
Plus les montants reçus se rapportant à l'exercice suivant	86 930	12 561
Solde à la fin de l'exercice	86 930 $	12 561 $

3. Produits

	2022	2021
Dons	4 143 855 $	2 419 331 $
Commandites	548 453	416 002
Revenus d'inscription	302 800	61 045
Intérêts	29 175	–
Revenus divers	5 089	3 000
	5 029 372 $	2 899 378 $

Les produits de commandites incluent des contrats d'échange non monétaires totalisant 298 953 $ au 30 juin 2022 (57 252 $ au 30 juin 2021).

4. Organisation des événements

	2022	2021
Équipe de production	766 106 $	544 587 $
Billets de remontées mécaniques	238 114	10 247
Frais de location d'équipement	171 214	7 559
Hébergement	138 248	9 594
Événements	103 920	56 273
Frais liés aux bénévoles	76 698	–
Lancement et activité participants	45 843	706
Fournitures et équipement	43 585	492
Articles promotionnels	40 038	57 150
Nourriture et breuvages	34 824	6 237
Artistes/spectacles	32 850	12 375
Frais de déplacement et de représentation	524	1 919
	1 691 964 $	707 139 $

Copy - Copie

4. Organisation des événements (suite)

Les dépenses d'organisation des événements incluent des contrats d'échange non monétaires totalisant 298 953 $ au 30 juin 2022 (57 252 $ au 30 juin 2021).

5. Marketing

	2022	2021
Services Web photo et vidéos	138 293 $	213 024 $
Services contractuels	64 523	59 327
Équipe de marketing Station Mont-Tremblant	43 873	39 629
	246 689 $	311 980 $

6. Administration

	2022	2021
Frais de carte de crédit	73 786 $	35 768 $
Frais de comptabilité	45 011	23 003
Frais de vérification	11 299	11 299
Frais de bureau	8 725	5 670
Assurances	3 624	3 624
Frais bancaires	451	694
Frais juridiques	–	1 970
	142 896 $	82 028 $

7. Dons remis par la Fondation

	2022	2021
Fondation Charles-Bruneau	1 287 500 $	1 667 500 $
Fondation CHEO	538 500	323 000
Fondation Tremblant	466 000	265 500
Fondation Evenko	–	20 000
	2 292 000 $	2 276 000 $

Copy / Copie

8. Engagements

La Fondation s'est engagée par des contrats de consultation pour l'organisation des évènements et pour le développement du site web. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 802 721 $. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	460 721 $
2024	206 000
2025	136 000

9. Transactions avec une société liée

Les opérations suivantes ont eu lieu entre la Fondation et Station Mont-Tremblant, société en commandite dans le cours normal des activités, et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les deux parties :

	2022	2021
Produits		
Commandites non monétaires évaluées à la juste valeur	298 953 $	57 252 $
Charges directes		
Organisation des événements		
Frais d'accueil	351 926	12 199
Frais liés aux bénévoles	62 102	–
Frais de location d'équipement et opération montagne	31 282	–
Équipe de production	18 946	11 622
Activité et opération montagne	9 996	706
Marketing		
Équipe de marketing et services contractuels	47 052	45 884
Services web, photo et vidéos	10 089	8 621
Administration		
Frais de comptabilité	45 011	23 003
Frais de bureau	1 403	1 015
	577 807	103 050
Charges nettes	(278 854)$	(45 798)$

Copy Copie

10. Risques financiers et concentration du risque de crédit

Dans la gestion de ses activités et pour la détention de ses instruments financiers, la Fondation est soumise aux risques de crédit et de liquidité comme suit :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que survienne une perte imprévue si une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles envers la Fondation.

La Fondation consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités. Les pertes relatives au crédit, lorsqu'elles sont connues, sont provisionnées. L'exposition maximale au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers présentés dans le bilan.

b) Risque de liquidité et gestion du capital

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne puisse pas s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance.

Afin de gérer ses liquidités, la Fondation prépare un budget qui tient compte des différentes sources de revenus dont les diverses collectes de fonds qui amèneront des liquidités supplémentaires. De plus, son conseil d'administration examine et approuve son budget d'exploitation.

Les passifs financiers de la Fondation sont constitués de ses créditeurs et charges à payer, qui ont tous une échéance à court terme.

Les objectifs de la Fondation dans la gestion du capital sont la protection des actifs ainsi que la disposition de liquidités suffisantes pour permettre de poursuivre ses dons pour le mieux-être des enfants.

La structure de capital de la Fondation est composée d'actif net non affecté. La principale utilisation du capital par la Fondation est pour le financement de l'augmentation des éléments hors caisse du fonds de roulement et les dons.

Copie